

> MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Allégez vos dépenses, optez pour le prélèvement bancaire mensuel !

Prélèvement en 11 mensualités, le 5 de chaque mois. Premier versement payé au comptant lors de l'achat, sauf du 20/06 au 19/08 pour un abonnement valable à partir de septembre (prélèvement sur 12 mois avec la première échéance prélevée le 05/09). Pour tout défaut de prélèvement bancaire : résiliation à distance de l'abonnement, obligation de payer les échéances dues et les frais de dossier correspondants (10 € par échéance impayée).

>> Identité du payeur, titulaire du compte

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse* :

Code postal* Ville*

N° tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

>> Coordonnées de votre compte

BIC* :

IBAN* :

Type de paiement : récurrent

>> Établissement teneur du compte à débiter

Établissement* :

Adresse* :

Code postal* Ville*

>> Référence unique de mandat SEPA (RUM)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Cases réservées aux services T2C.

* mentions obligatoires

⚠ Ne pas oublier de joindre un R.I.B.

Désignation du créancier : Régie EPIC T2C - 17, bd R. Schuman
CS 10009 - 63063 Clermont-Ferrand cedex - France.
Identifiant créancier SEPA : FR 72 ZZZ 43 5699

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Régie EPIC T2C à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie EPIC T2C. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée : 1 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. 2 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Tous les champs sont obligatoires. Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature obligatoire du titulaire du compte :

S'INFORMER

www.t2c.fr

APPLIS T2C GRATUITES



PROCHAINS HORAIRES DES BUS ET TRAM

Par QRcode : renseignements sur www.t2c.fr
(service gratuit hors coût abonnement internet)

Par SMS : renseignements sur www.t2c.fr
(service gratuit hors coût SMS)

ALERTE PAR SMS

Inscription gratuite sur www.t2c.fr,
rubrique « T2C et vous - Recevoir des infos »

MAIL : info@t2c.fr

Espace T2C

Accueil, renseignements, vente de titres de transport
24, bd Charles de Gaulle • 63000 Clermont-Ferrand
Station tram « Lagarlaye »
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00,
le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00
Fermé le dimanche et les jours fériés

Infolignes 04 73 28 70 00

Renseignements horaires, itinéraires, tarifs
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,
sauf jours fériés

Transport à la Demande - Moovicité

Inscriptions, réservations, renseignements
moovicite@keolis.com • 04 73 87 40 83

T2C siège social - Standard : 04 73 28 56 56



FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOUVELLE
ÉDITION
1^{ER} JANVIER 2021



ABONNEMENTS
modalités
JUSTIFICATIFS
règles...

T2C - 04 77 39 06 06 - Ce guide est imprimé selon des normes environnementales



>>> Infolignes 04 73 28 70 00 >>>

www.t2c.fr



Valable
à compter du 1^{er} janvier 2021



> COMMENT S'ABONNER ?

Les abonnements sont chargés sur carte **modePass**, établie uniquement à l'Espace T2C. Pour être en règle : avoir une carte chargée d'un abonnement en cours de validité et la valider à chaque montée dans un bus ou un tram.

Pour la création ou le renouvellement d'une carte modePass, merci de fournir :

- > Une pièce d'identité,
- > Un justificatif de domicile,
- > Une photo d'identité récente en couleur (format 3,5 x 4,5 cm),
- > 2€ pour les frais d'établissement,
- > Une attestation originale d'employeur pour les abonnés PDM.



Carte **modePass** valable 5 ans. Reste la propriété de T2C. Doit être rendue lors de son renouvellement.

Pour souscrire un abonnement sur carte modePass à l'Espace T2C, merci de prévoir :

- > Un formulaire d'abonnement rempli pour les nouveaux abonnés,
- > Un RIB + Mandat de prélèvement SEPA rempli et signé par le titulaire du compte, en cas de règlement par prélèvement bancaire mensuel,
- > CB, chèque ou espèces pour le règlement au comptant,
- > Une attestation originale d'employeur pour les nouveaux abonnés PDM,
- > Une attestation d'ouverture de droits pour les nouveaux abonnés à la Tarification Solidaire (ou en cas de renouvellement des droits).

Voir modalités détaillées dans le guide des tarifs solidaires ou www.t2c.fr

À SAVOIR

L'ensemble des règles et conditions est défini dans l'arrêté tarifaire et le règlement public d'exploitation, consultables sur demande à l'Espace T2C et sur www.t2c.fr.

- **Demande de duplicata de la carte modePass possible pour un prix unitaire de 10 €.** Fournir une photo d'identité récente en couleur (format 3,5 x 4,5 cm) et une pièce d'identité. Tickets et abonnements transférés immédiatement sur la nouvelle carte, sauf chargement d'un titre de transport dans les 24 heures qui précèdent la demande. Dans ce cas, le client bénéficiera d'un ticket 48h gratuit valable à compter de la date et heure d'oblitération.
- **Résiliation possible pour les abonnements annuels**, uniquement en cas de décès, perte d'emploi, hospitalisation supérieure à 1 mois et changement de domicile pour raison professionnelle (sauf stage) en dehors du Ressort Territorial du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise. Justificatif à fournir. Tout mois commencé est dû.

> FORMULAIRE D'ABONNEMENT (tarifs au 1^{er} janvier 2021)

>> Création ou renouvellement de carte modePass

Frais d'établissement 2,00 €

Les abonnements annuels

Non résiliables en cours d'année sauf causes mentionnées dans l'arrêté tarifaire du SMTC¹.

>> **Abonnement Tout Public** 555,60 €
soit 46,30 € x 12 mois par prélèvement bancaire²

>> **Abonnement - 26 ans** 261,60 €
soit 21,80 € x 12 mois par prélèvement bancaire²

>> **Abonnement PDM (Plan De Mobilité)** 471,60 €
soit 39,30 € x 12 mois par prélèvement bancaire²

Pièce à joindre : attestation originale d'employeur en cas de création ou de renouvellement de carte modePass.

>> **Abonnement au Porteur Professionnel** 570,00 €

Pièce à joindre : logo d'entreprise, d'administration ou d'établissement (format 3,5 cm x 4,5 cm).

1 - Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

2 - Première mensualité à régler lors de l'achat à l'Espace T2C

Les abonnements mensuels

Rechargement possible à partir du 20 du mois précédent et jusqu'au 19 du mois en cours, sur les distributeurs automatiques de titres, chez les dépositaires abonnements et à l'Espace T2C.

>> **Abonnement Tout Public** 54,80 €

>> **Abonnement - 26 ans** 28,80 €

>> **Abonnement PDM (Plan De Mobilité)** 46,50 €

Pièce à joindre : attestation originale d'employeur en cas de création ou de renouvellement de carte modePass.

Les abonnements mensuels Tarification Solidaire

Sous conditions de ressources. Voir modalités détaillées dans le Guide des Tarifs Solidaires ou sur www.t2c.fr

>> **Mensuel - 60%** (Quotient Familial de 571 € à 770 €)
(Echelon de bourse 1 ou 2) 21,90 €

>> **Mensuel - 80%** (Quotient Familial de 456 € à 570 €)
(Echelon de bourse 3 ou 4) 10,90 €

>> **Mensuel - 92%** (Quotient Familial de 0 € à 455 €)
(Echelon de bourse 5, 6 ou 7) 4,30 €

Pièce à joindre : attestation de paiement CAF ou d'ouverture de droits CCAS ou notification de bourse du CROUS, pour les nouveaux abonnés ou en cas de renouvellement de vos droits.

Possibilité de souscrire 12 abonnements mensuels solidaires consécutifs par prélèvement bancaire ou paiement au comptant, sur demande formulée exclusivement lors de la souscription du premier mois d'abonnement ouvrant la période de droits de 12 mois et sans modification possible de la réduction accordée durant ces 12 mois.

>> **Total** €



Une seule demande par formulaire

M. Mme

Nom * :

Prénom * :

Date de naissance * : |_|_|/|_|_|/|_|_|

Adresse * :

Code postal * : |_|_|_|_|_|

Ville * : * mentions obligatoires

Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

La collecte des données assorties d'un astérisque (*) revêt un caractère obligatoire et est indispensable pour le traitement de la demande du client. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la demande.

Les informations recueillies sur ce document font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des titres de transport, des relations commerciales, de la fraude et des statistiques. Les destinataires de ces informations sont la Régie T2C, ses partenaires d'interopérabilité, ses prestataires sous traitants, les banques en cas de prélèvement bancaire et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise.

Les données sont intégrées au système billettique de la Régie T2C où elles seront conservées durant toute la relation contractuelle et à l'issue de celle-ci, à l'expiration d'un délai d'un an après la date de fin de validité de la carte **modePass** à des fins statistiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée en 2004 et du RGPD du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données qui vous concernent. Les clients qui souhaitent exercer ce droit peuvent en faire la demande par mail à cnil@t2c.fr

En signant ce formulaire, vous consentez librement au traitement de vos données personnelles par la Régie T2C.

Date : |_|_|/|_|_|/|_|_|

Signature de l'abonné ou de son représentant légal :

La Régie T2C est susceptible d'utiliser vos données personnelles à des fins d'enquêtes satisfaction clients ou de relations commerciales. Si vous ne consentez pas à cette utilisation, merci de cocher la case ci-après